

POLICE MUNICIPALE



TROUVILLE-SUR-MER

RAPPORT N° 202208 0007

Objet : Constat de désaffectation du domaine public.

Pièces Jointes :

- 2 clichés photographiques du lieu désigné

Destinataires :

- Madame le Maire
- Madame la responsable du service de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale



REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt deux, le trente du mois d'août,

Nous soussigné(s), Le Gardien-Brigadier GOSSET Stéphane
Assisté de l'Assistant Temporaire de Police Municipale SIMON
Bérengère

Agents de Police Judiciaire Adjoints, dûment agréés et assermentés,
en résidence administrative à la Police Municipale de
TROUVILLE-SUR-MER

Vu les articles 21, 21/2°, 21-1, 21-2, D14-1 et 429 du Code de
Procédure Pénale

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Vu les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités
Territoriales

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Agissant en uniforme, munis des signes extérieurs apparents de notre
fonction et conformément aux ordres de notre hiérarchie, rapportons
ce qui suit :

Ce jour à quatorze heures et cinq minutes, de mission de surveillance
générale et faisant suite à une demande du service urbanisme de la
commune de TROUVILLE-SUR-MER 14360, nous nous transportons
à hauteur de la parcelle cadastrée 000AE2 (7 m²) sise chemin des
Frémonts 14360 TROUVILLE-SUR-MER.

Sur place, mettons pied à terre et constatons que ladite parcelle est
clôturée et par conséquent totalement intégrée à la parcelle cadastrée
000AE3 (683 m²) sise 10, avenue Pierre Cassagnavère 14360
TROUVILLE-SUR-MER.

Nous constatons donc ce jour que la parcelle 000AE2 (7 m²) n'est pas
affectée à l'usage du public.

Nous procédons à la prise de deux clichés photographiques joints au
présent rapport.

Suite à cela, quittons les lieux.

Fait et clos à TROUVILLE-SUR-MER

Le 30 août 2022

Signature du rapport N°2022 080007

Les A.P.J.a. :

Vu et transmis,

Le Chef de Service de Police Municipale

Photo N°1 - parcelle cadastrée 000AE2 (7 m²)



Photo N°2 - parcelle cadastrée 000AE2 (7 m²)

